

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 5 JUILLET 2011
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur, à Saint-Félicien, ce 5^e jour de juillet 2011, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Lina Lapointe, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Claude Larouche, Bernard Potvin, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absents : M^{mes} Jenny Boutin, Brigitte Gagné, Martine Langlais, Marie-Eve Paré et Nathalie Tremblay.

MM. Steeve Bussière, Alain Leclerc et Jean-Marc Mailloux.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5835-07-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5836-07-11

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Patrice Tremblay et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Engagement – Apparitrice ou appariteur en musique ;

- Tableau de la répartition des heures de travail des éducateurs en prévention de la toxicomanie 2011-2012;
- Cueillette de déchets et de récupération 2011-2012 ;
- Protocole d'entente entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Festival du bleuet ;
- Motion de félicitations – M. Jacques Martel ;

A D O P T É

10. **Ressources humaines**

10.4 **Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur du service de garde pour 2011-2012**

Le Plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur de l'adaptation scolaire pour 2011-2012 est déposé à titre d'information.

10.5 **Engagement – Apparitrice ou appariteur en musique**

ATTENDU l'affichage du poste d'apparitrice ou appariteur en musique, régulier temps partiel, 26 heures par semaine, à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU l'application de l'article 7-1.18 de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de madame Blanche-Yvonne Potvin et monsieur Claude Larouche, commissaires, monsieur Jacques Boivin, directeur de la Polyvalente de Normandin et madame Johanne Bouchard, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-5837-07-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

Monsieur Maxime Guertin-Savard, appariteur en musique, régulier temps partiel, 26 heures par semaine, à la Polyvalente de Normandin, dont l'entrée en fonction se fera le 8 août 2011.

A D O P T É

10.6 **Tableau de la répartition des heures de travail des éducateurs en prévention de la toxicomanie 2011-2012**

CC-5838-07-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE le tableau de la répartition des heures de travail des éducateurs en prévention de la toxicomanie pour les écoles secondaires ainsi que Le Tournant, pour l'année scolaire 2011-2012, soit accepté tel que présenté.

A D O P T É

11. **Ressources financières**

11.2 **Budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012 et fixation du taux de la taxe scolaire**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice inférieur à 10 % du surplus accumulé au 30 juin 2010 exception faite de la valeur comptable nette des terrains ;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 856 214 929 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012 ;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

A D O P T É

12. **Ressources matérielles**

12.2 **Rescision – Renouvellement du contrat d'entretien ménager – Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante**

ATTENDU la résolution CC-5797-06-11 qui accordait le contrat d'entretien ménager de l'édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante de Roberval pour trois années scolaires pour un montant de 29 100 \$ plus les taxes applicables à Conciergerie Daniel Blanchette de Saint-François-de-Sales ;

ATTENDU que Conciergerie Daniel Blanchette a indiqué qu'il ne désirait pas effectuer le contrat ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la résolution CC-5797-06-11 concernant le contrat d'entretien ménager de l'édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante accordé à Conciergerie Daniel Blanchette de Saint-François-de-Sales soit rescindée.

A D O P T É

CC-5839-07-11

CC-5840-07-11

12.3 Renouvellement du contrat d'entretien ménager – Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante

ATTENDU la résolution CC-5840-06-11 qui rescinde la résolution CC-5797-06-11 qui accordait le contrat d'entretien ménager de l'édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante pour un montant de 29 100 \$ plus les taxes applicables ;

ATTENDU que le cahier des charges permet de refuser toutes les soumissions reçues lors d'un appel d'offres ;

ATTENDU que le deuxième soumissionnaire avait soumis un prix de 41 677 \$ plus les taxes applicables et que le Service des ressources matérielles considérait ce montant trop élevé ;

ATTENDU les négociations de gré à gré avec deux contractuels en entretien ménager de la commission scolaire ;

ATTENDU les soumissions reçues au Service des ressources matérielles :

Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante de Roberval	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total (plus les taxes applicables)
Paulin Bergeron	9 800 \$	9 800 \$	9 800 \$	29 400 \$
Philippe Ouellet et Fils	11 600 \$	11 600 \$	11 600 \$	34 800 \$

En conséquence,

CC-5841-07-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat d'entretien ménager de l'édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante de Roberval à Paulin Bergeron de Roberval, pour les années scolaires 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, au montant de 29 400 \$ plus les taxes applicables ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.4 Cueillette de déchets et de récupération 2011-2012

ATTENDU que le contrat de cueillette de déchets et de récupération des secteurs Roberval et Saint-Félicien n'a pas été renouvelé depuis le 30 juin 2009 ;

ATTENDU la satisfaction des services rendus par les Services Sanitaires R. Bonneau de Roberval ;

ATTENDU la proposition des Services Sanitaires R. Bonneau de Roberval;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des ressources financières et matérielles ;

En conséquence,

CC-5842-07-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat de cueillette de déchets et de récupération, pour les secteurs Roberval et Saint-Félicien, à Services Sanitaires R. Bonneau de Roberval pour l'année 2011-2012 au montant de 64 900 \$, plus les taxes applicables ;

Ledit contrat couvre les établissements suivants :

Établissement	Ville	Capacité conteneur (nombre de verges)	Nombre levée/sem aine
Cité étudiante	Roberval	8	5
CFP de Roberval-Saint-Félicien (secteur mécanique)	Roberval	4	2
École Benoît-Duhamel	Roberval	4	2
Centre d'éducation des adultes L'envol	Roberval	4	1
CFP de Roberval-Saint-Félicien (secteur commerce)	Roberval	4	1
Édifice de la formation à l'emploi de la Cité étudiante	Roberval	4	1
École Notre-Dame	Roberval	4	4
École Pie XII	Saint-Prime	4	1
École Jeanne-Mance	Saint-Prime	4	1
École Boisjoli	Saint-François-de-Sales	4	1
École Carrefour étudiant	Saint-Félicien (Saint-Méthode)	4	1
École Jolivent	Chambord	4	1
École Sainte-Hedwidge	Sainte-Hedwidge	4	1
Polyvalente des Quatre-Vents	Saint-Félicien (récupération)	6	1
Polyvalente des Quatre-Vents	Saint-Félicien (déchets)	4	3
Polyvalente des Quatre-Vents	Saint-Félicien (déchets)	4	3
Polyvalente des Quatre-Vents	Saint-Félicien (déchets)	6	3
Centre d'éducation des adultes Le Retour	Saint-Félicien	4	3
CFP de Roberval-Saint-Félicien (secteur administration)	Saint-Félicien	4	1
École Hébert	Saint-Félicien	4	1
École Mgr Bluteau	Saint-Félicien	4	1

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.5 **Protocole d'entente entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Festival du bleuets**

ATTENDU la demande du Festival du bleuets d'utiliser des locaux et une partie du terrain de l'école Notre-Dame-des-Anges de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente sera élaboré pour déterminer les responsabilités de chacune des parties ;

En conséquence,

CC-5843-07-11

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise monsieur Rémi Rousseau, président, à signer ledit protocole d'entente à intervenir avec le Festival du bleuet de Dolbeau-Mistassini.

A D O P T É

14.6 Motion de félicitations – Monsieur Jacques Martel

M^{me} Jeanine Caouette souligne que M. Jacques Martel, directeur du Service des ressources financières et matérielles, est à sa dernière rencontre du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets avant son départ à la retraite prévu le 22 juillet prochain.

En conséquence,

CC-5844-07-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit adressée à M. Jacques Martel pour le remercier de son travail réalisé à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Les membres du conseil des commissaires lui souhaitent une belle retraite !

A D O P T É

16. Rapport d'activités du président

Le rapport d'activités du président, pour les mois de mai et juin 2011, est déposé à titre d'information.

17. Rapport des commissaires-parents

Il n'y a rien à signaler.

18. Rapport des comités officiels

Comité de vérification

M. Jean-François Bélanger commente le procès-verbal de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 21 juin 2011.

20. Période de questions accordée aux commissaires

M. Claude Larouche demande des informations concernant le projet de gymnase de l'école Mgr Bluteau avec la Ville de Saint-Félicien.

M. Rémi Rousseau indique qu'il n'y a pas de possibilité à la Ville de Saint-Félicien pour l'année 2011-2012. Le projet est retardé à l'année 2012-2013.

21. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 12 juillet 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

22. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 50.

CC-5845-07-11

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)